

# PROGRAMME DE L'ÉCOLE D'ÉTÉ

## Mercredi 21 Juin

**8h-16h: Colloque inaugural** : « Les enjeux reliés au développement du franchisage en Afrique francophone: OHADA et Union du Maghreb Arabe. », **Emmanuel Sibidi Darankoum**, Professeur titulaire de l'Université de Montréal, Coordonnateur

## Jeudi 22 juin

**8h-17h:** La structuration et le financement des grands projets internationaux de développement en Afrique: aspects juridiques et économiques, **Mohammed A. Bekhechi**, Conseiller juridique principal de la Banque Mondiale (1994-2012), membre du Conseil Constitutionnel d'Algérie (1989-1994), Conseiller juridique international

## Vendredi 23 juin

**8h-11h:** Gestion productive d'une instance en Afrique (gestion hâtive, instruction, jugement, exécution des décisions), **Louis Marquis**, professeur titulaire, avocat émérite,

**11h-13h30:** Activité du Réseau Francophone des Conseils de la Magistrature Judiciaire de la Francophonie

**14h-18h:** L'accessibilité à la justice et la transparence du système judiciaire, **Honorable Elizabeth Corte**, Juge, Juge en chef de la Cour du Québec et présidente du conseil de la magistrature du Québec (sortante, 21 Octobre 2009 - 20 Octobre 2016), Présidente du Réseau Francophone des Conseils de la Magistrature Judiciaire de l'OIF

## Samedi 24 juin -Dimanche 25 juin

**Sorties culturelles : SAHARA**

## Lundi 26 juin

**8h-17h:** La transparence dans les contrats internationaux complexes (préparation, négociation et rédaction des clauses), **Alain Prujiner**, Professeur émérite de l'Université Laval, Avocat, arbitre commercial international

## Mardi 27 juin

**8h-16h:** Éthique et déontologie dans les processus juridiques (administration de la justice, tribunaux, contrats, saisies...), **Me André Ouimet**, secrétaire général sortant du Conseil de la Magistrature du Québec (2007-2015), secrétaire général du Réseau Francophone des Conseils de la Magistrature Judiciaire de l'OIF

## COÛT:

**Option 1:** 4300 euros incluant: l'hébergement pour huit nuitées, la participation à l'École d'été, la restauration (déjeuner et souper), les visites culturelles Toronto et Niagara Falls

**Option 2:** 3900 euros incluant: l'hébergement pour huit nuitées, la participation à l'École d'été, le déjeuner du matin (sans le souper du soir) et les visites culturelles (deux jours et une nuitée au Niagara).

**Option 3:** 2600 euros incluant: la participation à l'École d'été, le lunch du midi et les visites culturelles

**Option 4:** 2200 euros incluant: la participation à l'École d'été, le lunch du midi, sans hébergement, ni restauration, ni visites culturelles

**Accompagnateur** (conjoint ou enfant) : 2200 euros

**DATE LIMITE INSCRIPTION:** 30 mars 2017 (délai de rigueur en raison de la longueur des procédures de visa)

## INSCRIPTION:

Bien vouloir nous retourner dans les brefs délais la liste des participants par courriel à:

[info@saharainc.ca](mailto:info@saharainc.ca) ou [justicefrancophone@saharainc.ca](mailto:justicefrancophone@saharainc.ca)



Contacts et informations:

[info@saharainc.ca](mailto:info@saharainc.ca) ou [justicefrancophone@saharainc.ca](mailto:justicefrancophone@saharainc.ca)  
T. 1(888) 633 4613 poste 244, Cel: +1 (514) 475 6009

[www.saharainc.ca](http://www.saharainc.ca)



## ÉCOLE D'ÉTÉ DE LA JUSTICE FRANCOPHONE 2017

Justice transparente et développement économique dans l'espace francophone

DU 21 au 28 juin 2017

Université de Québec À Montréal (UQAM)  
Montréal, Québec, Canada

La Banque mondiale dans son Doing Business 2016, place l'Afrique en deuxième position « dans l'économie mondiale pour la rapidité de sa croissance ... ».

Le rapport souligne que le taux de croissance est supérieur à 3% en Afrique du Nord, centrale et de l'Ouest, ce qui démontre le dynamisme économique de cette région et selon **Jean Louis Roy**, « L'Afrique du XXI<sup>e</sup> siècle est le continent de toutes les croissances. Sa population passera de 1,2 à 2,4 milliards de personnes d'ici 2040. », ce qui engendrera de nombreux défis.

Pour affronter ceux-ci, les pays africains disposent de nombreuses potentialités: le facteur humain, des ressources naturelles considérables et diversifiées avec des gisements de classe mondiale. Les réserves pétrolières en Afrique centrale sont estimées à 31,3 milliards de barils, soit près de 30 % des réserves totales du continent, tandis que l'Algérie, regorge de 12,2 milliards de barils et les réserves en gaz se situent à 4,5 mille milliards m3.

*L'espace francophone africain ne peut tirer profit de toutes ces opportunités qu'à travers une justice transparente, accessible et garante du respect des contrats.*

Le Doing Business 2017 met d'ailleurs en relief la corrélation entre la qualité de l'exécution des contrats et le développement en ces termes : « L'exécution efficace des contrats est capitale pour le développement économique et la croissance durable ».

La transparence de la justice s'inscrit en droite ligne de l'agenda 2015 - 2018 de la francophonie en matière de justice. Elle vise à prévenir l'arbitraire, la corruption et l'injustice avec comme finalité, la responsabilisation, la légitimité du processus et la confiance du public à l'égard du système de justice et des administrations publiques.

Une justice transparente suppose la mise en place d'un processus d'éducation des populations sur le système de justice tant par les avocats que les gouvernements et les juges, la collecte des statistiques, la divulgation de l'information juridique et judiciaire, la mise en place des procédures claires et accessibles, la disponibilité et l'accessibilité des textes de lois, des décisions de justice motivées, avec le juge dans son rôle de créateur de la normativité juridique.

Elle entraîne pour les tribunaux le devoir de considérer la gestion des délais comme une priorité et pour les gouvernements de fournir les moyens à cet effet.

Une justice transparente a pour corrolaire un renforcement de la confiance mutuelle entre États, entre États et investisseurs internationaux et constitue un catalyseur pour la circulation des richesses en toute sécurité via des partenariats économiques internationaux de qualité générateurs d'occasions d'affaires uniques entre les pays membres de la francophonie. Le **Doing business 2017** souligne opportunément que « Les économies dotées d'une justice efficace dans laquelle les tribunaux sont en mesure de faire respecter efficacement les obligations contractuelles ont des marchés de crédit plus développés et jouissent d'un niveau plus élevé de développement global. »

La transparence de la justice engage les états et leurs agents (cadres économiques, conseillers juridiques, juges, donneurs d'ordre...) à faire preuve de créativité, d'imagination et de professionnalisme dans la négociation et la signature des partenariats mutuellement bénéfiques avec des contrats conformes aux standards internationaux. La justice joue ici encore un rôle important dans la mesure où « une plus grande efficacité du système judiciaire contribue à l'amélioration du climat des affaires, favorise l'innovation, attire l'investissement étranger direct et stabilise les recettes fiscales. » selon le Doing Business 2017.

**L'École d'été de la justice francophone 2017** a pour objectif général de promouvoir la transparence et l'accessibilité à la justice comme des vecteurs d'un développement partagé entre les pays membres de la francophonie économique, de l'OHADA et de l'Union du Maghreb.

Sous cette perspective, le colloque inaugural du 21 juin 2017 aura pour thème « **les enjeux reliés au développement du franchisage en Afrique** » où l'on observe un bouillonnement avec l'arrivée des bannières telles les chaînes de restauration Mc Donald en Égypte, au Maroc, en Île Maurice, et sa concurrente Burger king, la marque Tati avec ses franchises à Alger, Casablanca, Tunis et bientôt en Côte d'Ivoire. Ce développement du franchisage s'effectue sans une réglementation dans le domaine et une méconnaissance par les acteurs des enjeux.

**L'École d'été de la justice francophone 2017**, s'annonce riche eu égard à la qualité des orateurs aux parcours variés et exceptionnels, des véritables chefs de file dans leurs domaines, mais également au regard du contenu inédit de leurs communications.

Seront à cet effet abordés : la structuration et le financement des grands projets internationaux, la question du décaissement et de la sous consommation des crédits alloués par la Banque mondiale et les bailleurs de fond internationaux (le constat étant que dans les pays tels la Guinée Conakry en juin 2016 sur 500 millions de \$ Us mobilisés par la World bank, 300 millions n'étaient pas consommés, en Tunisie, sur 1000 millions de \$ Us 300 millions restaient inutilisés, tandis qu'au Cameroun en mars 2016, 676,5 milliards étaient encore non décaissés.

La transparence dans les contrats internationaux complexes, l'amélioration de la gouvernance publique par la justice, l'éthique et la déontologie dans les processus juridiques dans le monde (tribunaux et contrats), l'accessibilité à la justice et la transparence du système judiciaire feront également l'objet de présentations.

Par ailleurs dans le cadre du déploiement de ses activités, **le Réseau Francophone des Conseils de Magistratures judiciaires**, réseau institutionnel de l'Organisation Internationale de la Francophonie organise une activité pour juges et avocat, le vendredi 23 juin 2017.

Enfin les sorties culturelles permettront aux participants de visiter les Mille îles, la ville de Toronto (le Parlement et la Cour d'appel de l'Ontario, l'hôtel de ville de Toronto, l'Université de Toronto, le Sky Dôme), Kingston et les chutes du Niagara.

## PUBLIC CIBLE :

- Magistrats,
- Avocats,
- Managers d'achats internationaux
- Cadres des ministères économiques
- Gestionnaires municipaux
- Huissiers
- Directeur du contentieux
- Notaires
- Greffiers
- Cadres de banques centrales
- Chef de division des affaires juridiques et du contentieux
- Directeurs des affaires juridiques des organisations publiques, para publiques et privées
- Directeur de la législation au ministère de la Justice,
- Donneurs d'ordres dans les contrats d'infrastructures au sein
- des administrations publiques



**Mohammed A. Bekhechi**, *Conseiller juridique principal de la Banque Mondiale (1994-2012), Consultant international*  
Expert juridique international, il a été membre du conseil constitutionnel dans son pays l'Algérie de 1989 à 1994, il a ensuite rejoint à titre de conseiller juridique principal de la World Bank. Il y a contribué à la préparation, l'évaluation, la négociation et la supervision des aspects juridiques et réglementaires de plus d'une centaine de projets de haute envergure, tels que: l'oléoduc Tchad-Cameroun (pipeline Doba-Kribi), le gazoduc ouest-africain (Nigeria-Benin-Togo-Ghana), le barrage et la centrale hydroélectrique de Nam Theun 2 au Laos, le barrage de Lom Pangar au Cameroun, le projet de gestion des ressources en eau et de développement durable du fleuve Niger, le projet de l'énergie solaire concentrée de Ouarzazate au Maroc.



**Madame Élisabeth Corte**, *Juge, Juge en chef de la Cour du Québec et Présidente du Conseil de la magistrature du Québec (sortante 21 Octobre 2009 - 20 Octobre 2016), Présidente du Réseau Francophone des Conseils de la Magistrature Judiciaire*  
Avocate, elle a été chargée de cours en droit pénal, procédure et preuve pénale à École du Barreau de Montréal et à École de criminologie de l'Université de Montréal. Le 21 octobre 2009, le gouvernement du Québec l'a nommée juge en chef de la Cour du Québec pour une période de sept ans devenant d'office présidente du Conseil de la magistrature du Québec. Ex présidente élu du Conseil canadien des juges en chef, présidente du Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale.



**Emmanuel Sibidi Darankoum**, *Professeur titulaire, CDACI, Université de Montréal*  
Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, il œuvre dans le cadre des activités du CDACI. Il enseigne le droit de l'arbitrage commercial international, le droit des contrats internationaux, le droit des relations économiques internationales et le droit de l'entreprise. Ses projets de recherche sont présentement canalisés vers les problématiques touchant l'ALÉNA et l'OMC, d'une part, et les pays en développement, d'autre part. Il a d'ailleurs donné de nombreuses conférences sur ces problématiques au Québec et en Afrique de l'ouest et est auteurs de plusieurs ouvrages.



**Alain Prujiner**, *Avocat, professeur émérite de l'Université, arbitre commercial international*  
Professeur émérite de l'Université Laval, le droit du commerce international et le droit international privé dominant sa pratique et depuis plus de 15 ans, il agit à titre d'arbitre dans les litiges commerciaux internationaux. En 2011, des juristes de tout horizon lui ont rendu un vibrant hommage en contribuant aux « Mélanges offerts au professeur Prujiner ».



**André Ouimet**, *Avocat, secrétaire général du Conseil de la magistrature du Québec (2007- Novembre 2015) Secrétaire général du Réseau francophone des conseils de la magistrature judiciaire (RFCMJ)*  
Avocat, il a agi au Ministère de la justice (Commission de refonte des lois), à l'office des professions du Québec ou il a également occupé les fonctions de directeur du service juridique. Au sein de la commission d'accès à l'information, il a été secrétaire général et directeur des affaires juridiques, puis directeur du service juridique auprès du Commissaire au lobbying. De juin 2007 à novembre 2015, il a occupé les fonctions de secrétaire général du Conseil de la magistrature du Québec.



**Louis Marquis**, *Professeur titulaire, avocat émérite, arbitre et médiateur accrédité*  
Expert en matière d'élaboration de projets de développement international pour les fins de réformes législative et judiciaire, Il a agi comme chef de projet et de mission en Afrique pour le PNUD, le Bureau central de coordination de la RDC, la Banque Mondiale, Center for International Legal Cooperation des Pays-Bas, World Bank Group, Madagascar, Université Cadi Ayyad. Il est présentement secrétaire général et avocat principal de l'École de technologie supérieure de Montréal et récipiendaire des Mérites 2016 du Barreau du Québec.



**Christian Champagne**, *Président-directeur général du Conseil québécois de la franchise*  
Gradué de l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec, il totalise plus de trente ans d'expérience dans le domaine hôtelier et notamment au sein des grands franchiseurs du domaine de la restauration au Québec. Il a tour à tour œuvré pour le groupe Roussillon dans le domaine hôtelier, à la direction de la restauration du Groupe Germain, pour les Restaurants Giorgio du franchiseur la Cage aux Sports et au cours des 28 dernières années pour le franchiseur les Restaurants Pacini, Commensal. Il y occupe présentement les fonctions de vice-président exécutif.



**Jean H. Gagnon**, *Avocat émérite, médiateur et d'arbitre*,  
Pionnier du droit de la franchise au Québec et au Canada, il est l'un des fondateurs du Conseil québécois de la franchise, dont il a été administrateur, président et gouverneur. Premier intronisé au « Temple de la renommée de la franchise », il a reçu la distinction « Avocat émérite (Ad.E.) » du Barreau du Québec, le « Prix Hommage pour services de soutien à la franchise » de l'Association canadienne de la franchise, le titre honorifique de « Membre d'honneur » de la Fédération des réseaux européens de partenariat et de franchise, le « Prix Hommage » du Conseil québécois de la franchise.

